

<b>4. ACCÈS AU MARCHÉ MEXICAIN</b>	<b>13</b>
a) Conditions d'exploitation	13
b). Investissement	13
c) Immigration	14
d) Douanes	14

## **PIÈCES JOINTES**

### **ALENA**

- « A » Annexe 1603 - Admission temporaire des « hommes et des femmes d'affaires »
- « B » Appendice 1603.A.1 - Liste des « hommes et femmes d'affaires en visite »
- « C » Appendice 1603.D.1 de l'ALENA - Liste des « professionnels » pour les besoins d'une admission temporaire
- « D » Article 305 de l'ALENA - Admission temporaire de produits

### **ÉTATS-UNIS**

- « E » Douanes américaines - Admission temporaire
- « F » Trousse d'information des États-Unis sur les services aériens spécialisés (procédures, règlements et demande d'autorisation « 375 »)
- « G » Points de contact - É.-U.

### **MEXIQUE**

- « H » Points de contact - Mexique
- « I » Trousse d'information et procédures de présentation des demandes
- « J » Admission temporaire des hommes et femmes d'affaires

### **AIDE SUPPLÉMENTAIRE**

- « K » Centres du commerce international du Canada